

CHEF, CHEFFE DE DIVISION PERMIS ET INSPECTIONS
POSTE CADRE PERMANENT

Ville centre de la MRC d'Antoine-Labelle, la ville de Mont-Laurier compte plus de 14 500 habitants. Pôle régional important, Mont-Laurier se démarque par la qualité de ses infrastructures sportives et culturels et de l'accessibilité à toutes les commodités d'une grande ville en région. A proximité de la nature, elle est composée de lacs, rivières et d'espaces verts à découvrir. Avec son centre-ville en pleine transformation, l'essor de son parc industriel et la présence d'un pôle du savoir complet autant au niveau professionnel, collégial, qu'universitaire, Mont-Laurier est en plein développement.

Description sommaire

Sous l'autorité de la directrice du Service de l'aménagement du territoire, la personne titulaire du poste planifie, organise, dirige, contrôle et évalue les activités et le personnel de la division dont elle en a la charge. Elle est également responsable de l'ensemble des activités concernant l'émission des permis, les inspections ainsi que l'application de la réglementation, et ce, en concordance avec le schéma d'aménagement et de développement et du plan d'urbanisme de la Ville

De plus, elle agit à titre de responsable du comité consultatif d'urbanisme et du suivi de l'ensemble des dossiers de ce comité.

L'affichage détaillé des postes se retrouve sur le site web de la Ville de Mont-Laurier, dans la section « Carrières » à www.villemontlaurier.qc.ca/carrieres.

Exigences du poste

- Baccalauréat en urbanisme ou toute autre formation jugée pertinente;
- Membre de l'Ordre des urbanistes du Québec ou en voie de le devenir;
- Posséder un permis de conduire valide.

Aptitudes

- Excellentes aptitudes pour les relations interpersonnelles, la communication à tous les niveaux hiérarchiques et une vision orientée vers l'approche client;
- Habiletés de leadership pour assurer une bonne gestion du personnel;
- Esprit d'analyse, organisation, planification, habileté en résolution de problèmes et gestion des priorités;
- Bonne capacité à vulgariser les aspects techniques des processus aux divers intervenants;
- Avoir une vision globale du territoire;
- Apte à mener plusieurs dossiers en parallèle et à travailler en équipe;
- Faire preuve de jugement et rigueur;
- Bonne écoute et diplomatie.

Conditions de travail

- Poste cadre permanent;
- Salaire et avantages sociaux avantageux selon l'entente sur les conditions de travail des cadres (congés mobiles, REER collectif, assurance collective, vacances, etc.).

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le **8 mars 2024 à midi** à l'adresse suivante :

Ville de Mont-Laurier
Division ressources humaines
« Chef, Cheffe de division permis et inspection »
300, boul. Albiny-Paquette, Mont-Laurier (Québec) J9L 1J9
Courriel : rh@villemontlaurier.qc.ca

La Ville de Mont-Laurier souscrit au principe d'égalité en matière d'emploi et invite les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles, des minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature

Seules les personnes retenues seront contactées.